

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 11^e jour de décembre 2018 à 18 heures.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Pascale Blais, les conseillers suivants : Jonathan Morgan, Hervey William Howe, Paul Pepin, Marc Poirier, Thomas Bates et Dale Rathwell.

La directrice générale France Bellefleur et l'adjointe administrative, Carole Brandt, sont présentes.

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Présentation du budget 2019 et du plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de la séance**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 :00 La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Madame Pascale Blais, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été notifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

2018-0243

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Présentation du budget 2019 et du plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

La directrice générale présente le projet du budget 2019 et le plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021.

Le budget 2019 sera adopté lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 à 18h à l'hôtel de ville.

2018-0244

4. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier et résolu que la séance soit levée à 19 :06 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pascale Blais, LL.B., B.A.
Mairesse

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale